



**Archives départementales**

IR 2803 (extrait)

**Archives communales anciennes  
antérieures à 1793**

**la Motte-Servolex**

Inventaire sommaire

G. Pérouse, 1929

Archives départementales de la Savoie

244 quai de la Rize, 73000 Chambéry

[www.sabaudia.org](http://www.sabaudia.org)

mais pour le terrain occupé sur ses terres par l'élargissement de la route royale: requêtes, procurations, décrets de l'Intendant général, délibérations du Conseil, procès-verbaux de visites, certificats de publication, états de dépens et mandats.

## LA MOTTE=SERVOLEX

### 1. — *Ancienne commune de La Motte de Montfort*

E. suppl. 1502. — BB. 1. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 63 feuillets.

**1738-1742.** — *Délibérations du Conseil.* — Mutations cadastrales pour Jean Pointet, avocat au Sénat (26 mai 1738, f. 1), — pour Amédée Dutruc, bourgeois de Chambéry (4), — et pour les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Chambéry (G). — Election d'un syndic et de six conseillers par les communiens réunis en assemblée générale (16 novembre 1738, f. 2). — Approbation par l'Intendant général de cette élection, première séance du Conseil, installation et prestation de serment (7). — Délibérations concernant l'office du secrétaire Bellemin, qui résidera à Chambéry, faubourg Mâché, et la distribution des fonctions administratives entre les conseillers (9) — une fourniture de paille et blache pour les chevaux de deux compagnies logées au Bourget (11) — la visite des chemins et communaux (12) — les eaux introduites par Caterin Bovet dans le chemin tendant à Epine et à la montagne d'Aiguebelette (14) — le certificat de santé à exiger de tout étranger venant des pays d'Allemagne par la voie de France (14) — les réparations aux chemins (15) — la rétribution due au curé pour diverses cérémonies traditionnelles, la réparation du pavé de l'église, les droits des marguilliers et les enterrements (19) — les réparations aux chemins (20 et 21) — la rétribution due au curé et deux ponts de pierre à bâtir sur le nant Bruiant (24) — les legs faits par messire de Tessy à plusieurs paroisses des environs de Chambéry, « en indemnisation de quelques préjudices que ledit seigneur pouvait de son vivant avoir causes auxdites paroisses » (32) — le rétablissement de l'horloge publique (40) — les réparations aux chemins (42) — et les réparations au clocher et à l'église (42). — Elections de syndics, conseillers, regratiers, exacteurs et soldats provinciaux ; redditions de comptes par les exacteurs ; mutations cadastrales.

II. suppl. 1503. — BB. 2. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 173 pages.

**1742-1759.** — *Délibérations du Conseil.* — Au verso de la couverture, lettre à J.-F. Lièvremont, maître fondeur d'Annecy, qui a fait une cloche pour la commune. — Certificat de bonnes vie et mœurs à Charles Blondeau, de Bourges, précepteur des enfants du notaire Claret (7). — Délibérations concernant la réquisition de 48 lits complets et 144 draps (13) — les dégâts causés par une inondation du Nant Bruiant (16 février 1749, 49) — les réparations à faire aux ponts et chemins (52) — les réparations au couvert de l'église (53) — les nants Bruiant et Curtillion (57) — les fourrages et ustensiles fournis en 1748 aux soldats Espagnols logés à La Motte (61) — les réparations au couvert de l'église (62, 65 et 96) — les servis en avoine et dîmes réclamés par le chapitre de Belley (64) — la refonte de la seconde cloche de l'église (67). — les comptables qui ont été en fonctions pendant l'occupation espagnole (74) — les cotes de la capitation espagnole qui n'ont pu être recouvrées, et la rectification des nants Bruiant et Curtillion (77, 81) — la refonte de la cloche (83) — les réparations aux chemins (83) — les bestiaux saisis au préjudice d'un ancien exacteur de la capitation (87, 90) — la succession de feu Jean Venat, qui avait été exacteur de la paroisse (97) — l'exaction des ustensiles d'hiver (101) — des coupes de bois à bâtir accordées dans les forêts communales (103) — la procession faite à la chapelle de Ronjoux et le procès à ce propos (108, 113) — le legs fait à la Communauté par feu François-Nicolas de Ville (116) — les dégâts causés par l'inondation de Noël 1752 (118) — les difficultés pour l'affouage avec les communautés de St-Sulpice et de Bissy (123) — les réparations au couvert et au sous-pied de l'église (125) — la taille due par les biens dépendant de la chapelle de St Joseph (128) — la visite du marais situé entre la Motte et Servolex, et qu'il faudrait curer pour bonifier la prairie (129) — les réparations à faire au presbytère (133 et 142) — les frais du procès soutenu contre le chapitre de Belley à l'occasion des servis en avoine et de la dîme (137 et 111) — le rétablissement de la seconde cloche, qui menace de tomber (145) — la coupe de bois obtenue par RI. Morand de Montfort (147) — les réparations au couvert de l'église et du clocher (166 et 173). — Elections et nominations de syndics, conseillers, regratiers, exacteurs et soldats provinciaux. — Mutations cadastrales. — Approbation des parcelles des conseillers et admission des rôles d'imposition.

E. suppl. 1504. — BB. 3. (Cahier.) — In-4<sup>o</sup>, 60 pages, paginées de 82 à 142 (la page 116 est mutilée).

**1760-1766.** — *Délibérations du Conseil* concernant les réparations au clocher (85 et 88) — le communal dit du Chapitre (86) — la refonte d'une des cloches de la paroisse par la veuve Joseph Carrageat, de Chambéry (92, 108 et 113) — les réparations à l'église et au presbytère (105) — la restauration du grand chemin qui tend de Chambéry à St-Genis au passage de la montagne d'Épine (110) — les réparations à faire au nant Bruiant (118 et 124) — l'affranchissement général des taillables, dont les communiens, réunis en assemblée générale, refusent de délibérer, parce qu'une partie des taillables qu'il s'agirait d'affranchir sont assez riches pour se racheter eux-mêmes, et que d'autres n'habitent pas à la Motte ou n'y habitent que depuis peu (127) — la location d'une chambre dépendant de la chapelle de St Georges pour y tenir les assemblées du Conseil (135) — les réparations au pont sur le nant Bruiant (137) — l'affranchissement des terres de la commune et le rachat des droits féodaux, en vue duquel on demandera à l'intendant général l'autorisation de réunir les communiens en assemblée générale (140). — Elections ou nominations de syndics, conseillers, exacteurs, regratiers et soldats provinciaux. — Copie de la circulaire de l'intendant général, du 18 mars 1765, faisant connaître les privilèges accordés aux soldats du régiment de Savoie (129).

E. suppl. 1505. — BB. 4. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 44 feuillets, numérotés de 146 à 189.

**1767-1772.** — *Délibérations du Conseil* concernant le pont sur le nant Bruiant (146, 147, 152) — le renouvellement des inhibitions faites en 1699 à tous possédants fonds dans la grande prairie entre l'Hyère et le Bourget, de les faucher avant la St-Jean-Baptiste, on d'y pâturer après le 1<sup>er</sup> avril et avant la rentrée du foin (149) — l'établissement d'un garde de la grande prairie (150) — les réparations au presbytère (151) — le grand chemin tendant de l'église à Chambéry et au lieu de Sous-Pingon (155) — la chaussée du pont situé sur la Leysse au-dessous du Tremblay ; la location d'une grange pour y consigner les bestiaux saisis en contravention tant dans les prairies et vignes que dans les autres terrains ; l'écurie dépendant du presbytère (155). — Délibération prise en commun par les Conseils de La Motte, du Bourget et de Servolex,

au sujet de la route qui relie ces communes à Chambéry (156). — Délibération du Conseil tendant à faire obliger le seigneur du lieu à rétablir le pilori et le banc du droit, qui sont tombés en ruine, d'autant plus nécessaires que le banc du droit, avant sa destruction, servait au Conseil qui y tenait ses séances, au châtelain qui y faisait ses fonctions et à l'exacteur qui y percevait les deniers de la taille (157) — le rachat des droits féodaux, en vue duquel on demandera de nouveau l'autorisation de réunir les communiens en assemblée générale (158 et 163). — Constitution par trois particuliers de procureurs qui les représenteront à cette assemblée générale (158). — Délibération prise par les communiens en assemblée générale, portant nomination de deux délégués qui, après avoir convenu avec le chapitre de Belley et autres possesseurs de droits féodaux dans la commune, de la valeur en argent de leurs fiefs et servis, procéderont au rachat, dont le prix sera procuré par une imposition spéciale (5 juin 1768, f. 160). — Délibérations du Conseil concernant les réparations à l'église (164, 169 et 181) — le grand chemin de La Motte à Chambéry et le nant Merderay (165, délibération prise en commun avec le conseil de Bissy) — le nourrissement d'un enfant exposé à Ronjoux (168) — le pont du nant Bruiant (169) — l'hospitalisation d'une folle mendicante, native du Tremblay, enfermée à l'hôpital des Incurables de la ville de Chambéry, et que la ville veut faire mettre à la charge de la commune de La Motte (171) — l'exemplaire à recevoir des nouvelles Royales Constitutions (179) — la nomination de François Guillermin comme expert juré de la paroisse (182) — et du notaire Louis-François Vernier comme procureur (183) — l'aumône générale annuelle due par le prieur de La Motte (1%) — la route de St-Genis par la montagne d'Épine (186). — Elections ou nominations de syndics, conseillers, exacteurs, regratiers et soldats provinciaux ; autorisations de coupes de bois à la montagne.

E. suppl. 1506. — BB. 5. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 121 feuillets.

**1773-1792.** — *Délibérations du Conseil* concernant les dégrèvements accordés pour les grêles de 1761 et 1768 (1) — la vérification des états présentés par les seigneurs en vue de l'affranchissement général (1) — l'estimation des fonds occupés par le nouveau canal de l'Albane (2) — la réparation du chemin de La Motte à Chambéry, dont la portion située sur le territoire de cette ville est dans un état

d'abandon qui sera signalé à l'intendant général (5) — les chemins dans la commune (7) — le procès avec le chapitre de Belley au sujet de la dîme des légumes (9) — le différend de la commune avec M. de Pingon (10) — les moulins de la commune et le canal de l'Albane (13) — l'entretien du bâtiment du vicariat à la charge du chapitre de Belley, la garde de la grande prairie et l'horloge endommagée par l'incendie du clocher (14) — la garde de la prairie (15 et 29) — le chemin qui dessert les hameaux de La Salle et Montauger (19) — la participation de la commune du Bourget à l'entretien de la route (20) — la location d'une chambre pour tenir les assemblées du conseil et loger les archives (22) — les sentiers abusifs (23) — la route de la montagne d'Épine (25, 26, 44, 85, 91 et 117) — les différends de la Commune avec le Chapitre de Belley au sujet de la dîme (27) — le chemin du hameau du Villard (30, 89, 90 et 95) — les eaux et forêts de la commune (32) — la nomination d'un substitut au notaire Bellemin, secrétaire de la communauté (32) — la répartition des servis du chapitre de Belley, en vue de l'affranchissement (34) — l'évaluation et le rachat de son fief (35) — la visite des chemins (36 et 49) — le chemin du hameau du Noiray à celui de Barbizet (37) — les réclamations du vicaire de la paroisse (38) — les patentes d'affranchissement (40) — l'établissement d'un cabaret au Noiray (42) — le paiement du prix de l'affranchissement général (43, 54, 94 et 114) — l'imposition de 2 deniers par livre de viande débitée (43 et 76) — les corvées prétendues par le marquis de La Serraz (45) — les cabarets des hameaux de Villard-Marin et de Cheminet (48, 49) — l'exemption de taille dont le sieur Pacoret avait joui à cause de ses douze enfants (51) — le cabaret du hameau de Villard-Peron (52) — les communaux revendiqués à tort par M. Morand, seigneur de St-Sulpice, et par sa femme Anne-Françoise Chevillard, dame de La Motte (53, 61, 65, 66 et 72) — l'entretien du chemin de La Motte au Bourget (57) — la réponse au questionnaire relatif aux eaux et aux forêts de la commune (57) — la répartition de l'aumône en grains que la ville de Chambéry fait aux pauvres des communes qui l'entourent (16 mars 1783, f. 59) — les dégâts causés par le nant Bruiant et par celui de Curtille (GO, 62 et 68) — la recherche à faire des titres relatifs aux communaux (69) — l'achat d'une cloche des Cordeliers de Chambéry (70) — les chemins tendant de Villard-Marin et Ronjoux à l'église (74) — les sentiers abusifs pratiqués chez le sénateur Jacquier, chez spectable Simon Perrin, chez la comtesse de St-Bon et autres

propriétaires, qui s'en plaignent (75 et 77) — le cas de Noël Morat, qui est un parfait honnête homme et devra continuer à servir la communauté en qualité de conseiller, bien qu'il s'en excuse sur sa surdité (79) — le chemin du hameau de La Sale à celui de Montauger (80 et 95) — l'autorisation demandée par le chapitre de Belley pour aliéner ses biens sis en Savoie, et qui devrait lui être refusée, car ces biens garantissent l'exécution des obligations qu'a ce Chapitre en sa qualité de curé primitif de La Motte (81) — un échange de terrain avec le procureur Métral (84) — les réparations du nant Curtille (84) — et du torrent d'Hyères (87) — les sentiers abusifs sur les terres de M. Morand, seigneur de La Motte (88) — les frais du procès contre le chapitre de Belley (92 et 97) — le prix de l'affranchissement du fief du marquis de La Serraz (93) — la réfection de la mappe (93) — la revendication d'un communal (93) — la réparation de l'horloge publique (96) — la dîme due au Chapitre de Belley pour 1789 (98) — la transaction entre le Chapitre et la Communauté (101 et 113) — le remplacement du secrétaire Bellemin par son fils (102) — l'accensement du commun ou de la gabelle du vin que la Communauté vient d'être autorisée à percevoir (107, 108) — les réparations aux chemins (112) — l'enrôlement des soldats nationaux (113) — la troisième cloche de l'église, acquise du fondeur Richard, qui sera invité à la reprendre (29 juillet 1792, f<sup>o</sup> 120). — Elections ou nominations de syndics, conseillers, exacteurs, regratiers et soldats provinciaux ; autorisations de coupes de bois à la montagne. — Circulaire de l'Intendant général relative aux prérogatives de soldats provinciaux (6 juin 1775, f. 12). — Etat des terres dépendant du fidéicommissaire fait par le testament du sénateur François Vibert en date du 3 août 1691 (f<sup>os</sup> 99 et 109). — Inventaire de terres fidéicommissaires qui appartiennent à M. Costa, marquis de St-Genis et de St-Maurice-de-Rotherens (f. 113).

E. suppl. 1507. — CC. 1. (Registres.) — In-f<sup>o</sup>, 800 et 378 feuillets.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** — *Cadastre* : Registre indiquant, pour chaque cote de 1738 et dans l'ordre alphabétique des noms des propriétaires de cette époque, le nouveau propriétaire de chaque parcelle avec la contenance des subdivisions en cas de morcellement (1760) ; table dressée en conformité de ce registre (1761).

E. suppl. 1508. — CC. 2. (Liasse.) — 87 pièces.

**1369-1790. -Quittances et pièces justificatives des comptes.** — Mandats de l'intendant général, quittances ou autres pièces concernant le pont à construire sous la Villette (1, 1769) — l'exemplaire des nouvelles Royales Constitutions et l'horloge publique (2 et 3, 1770) — la publication des Royales Constitutions, le cierge pascal, le pont sous la Villette, le chemin neuf sous Pingon (4 à 8, 1771) — les frais avancés par les syndic et conseillers, les réparations à l'église et le loyer de la chambre consulaire (9 à 12, 1772) — le grand chemin de Chambéry au Bourget (13, 1775) — les chemins, et une louve tuée dans la montagne (14 à 17, 1776) — les vacations du châtelain, les chemins, un loup tué à Montauger (18 à 28, 1777) — les chemins, l'église, l'horloge (29 à 31, 1778) — la fête patronale et le piquet de troupe qui y a maintenu le bon ordre, les chemins, un loup tué sur la montagne (32 à 34, 1782) — les ponts et chemins, la fête patronale, les réparations au presbytère (35 à 42, 1783) — les réparations à l'église, et la vogue, où ont été de piquet un adjudant, un brigadier, un ordonnance et quatre dragons (43 et 44, 1784) — les ponts et chemins, la vogue (45 à 47, 1785) — le regretage du sel (48, 1786) — les chemins, le procès contre le chapitre de Belley, les vacations du châtelain, les patentes du 25 août 1789 qui ont autorisé la Communauté à percevoir un droit de gabelle sur le vin vendu au détail (49 à 55, 1789) — les réparations à l'église. (56, 1790). — Quittances données par le trésorier de la province de Savoie, aux exacteurs de la Communauté, pour versements de taille ou autres impositions (57 à 87, 1785-1790).

E. suppl. 1509. — DD. 1. (Liasse.) — 6 pièces cl cahiers.

**1730-1782. — Forêts communales.** - 1. Transaction passée entre les communiens de La Motte, qui se plaignaient « que messire Nicolas Deschamps, marquis de Chaumont, comte de Montbel, les troublait en la possession où ils disaient être de la montagne qui descend à Epine, et que même il aurait fait couper une grande quantité de bois », d'une part, et ledit marquis, d'autre part, qui nie « d'avoir fait couper aucun bois dans le pendant de la montagne d'Epine du côté de La Motte et expose, au contraire, que lesdits communiens prétendent le troubler dans la possession que tant lui que ses auteurs ont toujours

eue de tout le pendant de ladite montagne d'Epine, du côté de Montbel, à forme de l'inféodation faite en faveur de messire Guillaume de Montbel par le comte Amé de Savoie, du 10 des kalendes de novembre de l'année 1308 » (6 juin 1730). — 2. Bornage entre les mêmes parties (18 avril 1731). — 3. Vente par Joseph Aretan, baron de Montfort, et par Joseph d'Albert, de St-Jean-de-Maurienne, à Claude-François-Alexandre Morand, seigneur de St-Sulpice, des château, terre et baronie de Montfort, avec la juridiction féodale (28 avril 1744, copie du XIX<sup>e</sup> siècle). — 4. Requête à la Chambre des comptes par ledit Morand, baron de Monfort, et sa femme Anne-Françoise Chevillard, dame de La Motte, qui revendiquent « la terre et juridiction de La Motte, avec le droit entre autres d'affouage et albergeage, forêts, bois et paqu âge » (copie du XIX<sup>e</sup> siècle). — Délibérations du Conseil de La Motte relatives à cette affaire, et maintenant « que les bois et forêts possédés par la Communauté lui appartiennent en toute propriété et que depuis un temps immémorial elle en a joui et dispose comme d'un bien à elle propre » (22 novembre 1780 et 28 juillet 1782, copies du XIX<sup>e</sup> siècle).

E. suppl. 1510. — DD. a. (Liasse.) — 58 pièces papier

**1761-1790. — Voirie :** devis, mémoires, délibérations, ordres et mandats de l'Intendant général. — 1. Pont sous l'église de La Motte (1764). — 2 à 4. Grande route de Chambéry au Bourget, digue contre le nant Bruiant, chemin sous Pingon (1768). — 5 et 6. Canal et aqueduc dans ce chemin (1769). — 7 à 9. Planche sur le ruisseau de la Maladière, vacations du châtelain Vernier qui a fait travailler au nouveau chemin sous Pingon (1770). — 10 à 14. Chemin vers le pont de la Villette, dégâts du torrent de la Maladière (1771). — 15. Protestation contre un projet de route entre Chambéry et St-Genis par la montagne d'Epine, qui ne servirait pas les hameaux de La Motte (1772). — 16 à 19. Route de la montagne d'Epine et chemin sous Pingon (1774). — 20 à 23. Mêmes routes (1778). — 24 à 27. Chemin des hameaux du Noiray et de Barbizet (1780). — 28 à 38. Même chemin, pavé « sous la planche dite Fontanil », route de la montagne d'Epine, planche sur le nant Curtillon (1781). — 39. Grande route de Chambéry au Bourget (1782). — 40 à 43. Même route, planche sur le ruisseau de la Villette (1786). — 44 et 45. Route de la montagne d'Epine (1787). — 46. Réfection des

planches sur les ruisseaux (1789). — 47 et 48. Planche sur le nant Curtille (1790).

E. suppl. 1511. — DD. 3. (Liasse.) — 21 pièces papier.

**1367-1780.** — *Pont de la Vilette* sur la route de la montagne d'Épine : devis, mémoires, délibérations, ordres et mandats de l'Intendant général.

E. suppl. 1512. — DD. 4. (Liasse.) — 19 pièces papier.

**1642-1790.** — *Eglise paroissiale, cimelière.* — 1. Convention passée entre les communiens réunis en assemblée générale sous la présidence de leurs deux syndics, d'une part, et le vicaire de la paroisse, d'autre part, qui pourra convertir en jardin pour son usage une partie du cimetière neuf, moyennant qu'il dira chaque mois une messe pour les défunts de la paroisse (29 août 1642). — 2. Déclaration relative au jardin du vicaire dans le cimetière et à la charge qu'il a de monter l'horloge (1693). — 3. Entretien et réparations de l'horloge (1742) — 4 à 7. de la charpente et du couvert (1764-1769) — 8. des fonts baptismaux et du toit (1770) — 9 à 11. du clocher et des confessionnaux (1771-74) — 12 à 16. aux planchers et au couvert du clocher et de l'église (1778-86) — 17. à l'horloge, qui sera réparée par le cure de Bissy (1787) — 18 et 19. au couvert, à la voûte et au sous-pied de l'église (1789-90).

E. suppl. 1513. — DD. 5. (Liasse.) — 13 pièces papier.

**1718-1777.** — *Presbytère.* — 1. Injonction faite de la part du curé Béatrix à Simon Domengeoz, procureur de la paroisse, au sujet des réparations du presbytère, qui est inhabitable (1718). — 2 à 4. Pièces dressées à requête du curé Jean-Pierre Ruët et au sujet de l'incendie du presbytère (1731). — 5. Etat des réparations à faire, dressé par le châtelain Claret (1733). — 6 à 8. Procurations et délibération prise en assemblée générale par les communiens, concernant le procès au Sénat entre eux et le curé au sujet des réparations (1735-36). — 9. Contrat passé à l'Intendance pour ces réparations par l'adjudicataire Antoine Charvet, maître tailleur de pierre de Chambéry ; devis (1737). — 10 et 11. Pièces relatives à l'exécution de ce contrat (1738). — 12. Visite du presbytère par le maître-charpentier Padey, de Chambéry, et état des réparations à faire (1777).

E. suppl. 1514. — DD. 6. (Registre.) — In-4°, 100 feuillets.

**1734-1737.** — *Presbytère* : procédure au Sénat entre Jean-Pierre Ruët, chanoine de l'église cathédrale de Belley et cure de La Motte, demandeur, et la communauté, défenderesse, au sujet des réparations à faire au presbytère, qui a été incendié le 26 mars 1731.

E. suppl. 1515. — GG. 1. (Liasse.) — 9 cahiers, 14 pièces.

**1774-1791.** — *Prieuré de St-Jean-Baptiste* de La Motte. — 1. Délibération du Chapitre de Belley, portant union au chapitre du prieuré de La Motte et réglant qu'un chanoine exercera les fonctions de curé de la paroisse et un autre celles de procureur ou administrateur des biens du Chapitre à l'est du Mont-du-Chat (20 mars 1774, vidimus de 1307, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle). — 2. Arrêt rendu par le Conseil d'État sur la santé en Savoie, entre les procureurs des paroisses de La Motte, Bissy, Voglans, Servolex et St-Sulpice, demandeurs, et le fermier du prieuré, défendeur, « sur la distribution de l'aumône à faire généralement par le prieur, chanoines et chapitre de Belley à cause de leur prieuré de La Motte » (1588, copie du XVIII<sup>e</sup> siècle). — 3 à 5. Pièces relatives à cette aumône, en pain de seigle et orge, que, de temps immémorial, ledit Chapitre, en qualité de prieur du prieuré de La Motte, est obligé de faire annuellement dès le premier dimanche de Carême jusqu'au jeudi saint, mais dont doivent seuls bénéficier ceux qui sont véritablement pauvres et indigents (1665-1676). — 6. Procès au Sénat entre Louis Sarret, qui prétend avoir obtenu de l'évêque de Grenoble l'institution de la cure de La Motte, et le Chapitre de Belley, qui lui en conteste la possession (1605). — 7. Fragment de mémoire concernant les droits du Chapitre de Belley sur le prieuré et la cure de La Motte. — 8. Lettre signée d'Aprvil, chanoine de Belley et curé de La Motte, concernant ses rapports avec le Chapitre. — 9. Accensement passé par le Chapitre de Belley, à Claude Dupacquier, pour six ans et 2060 livres tournois de cense annuelle, de tous les fonds, droits, dîmes, revenus et biens quelconques dépendant du prieuré de La Motte (19 avril 1685). — 10 à 12. Renouvellements de ce bail (1691-1763). — 13 et 14. Délibérations prises par les communiens de La Motte, réunis en assemblées générales au sujet de leurs contestations avec le Chapitre, portant constitution de procureurs (1728,

17%). — 15 à 17. Rôles des biens de la cure qui sont de l'ancien patrimoine de l'Église, et de ceux qui dépendent du fief du prieuré du Bourget (1732, 1733). — 18. Reconnaissance du curé Ruet au profit du Chapitre de Belley (1733). — 19. Etat des avances faites par Léger, commissaire des extentes de S. M. deçà les Monts, pour les syndic et communauté de La Motte au sujet du projet d'affranchissement et extinction des fiefs du Chapitre de Belley (1771). — 20 et 21. Pièces relatives à la requête faite au Sénat, par le Chapitre de Belley, pour être autorisé à vendre aux enchères ses biens de Savoie, à quoi le Conseil de La Motte fait opposition, surtout en ce qui concerne les biens situés dans la commune, parce qu'ils garantissent l'exécution des obligations que le Chapitre a comme curé primitif de la paroisse (1786). — 22 et 23. Pièces relatives à ces obligations du Chapitre, notamment en ce qui concerne l'entretien du second vicaire réclamé par la commune (1787, 1791).

E. suppl. 1516. — GG. 2. (Liasse.) — 9 cahiers, 17 pièces papier.

**1 661-1 789. — Dîme du Prieuré.** — 1. Accensement passé par Michel Perrin, bourgeois de Chambéry, fondé de pouvoirs du chanoine procureur du prieuré, à quatre habitants du hameau de Barbizet, de la dîme de ce hameau et de celui du Noiray, pour six ans et moyennant la cense annuelle de 22 vaisseaux de froment, 20 vaisseaux de seigle, six vaisseaux d'avoine et cent perches (8 mai 1661). — 2 à 7. Accensement des dîmes des hameaux de Barby, de la Catonnière, de Ronjoux, de la Tessonnière et de Montaugier (1745-1749). — 8 et 9. Délibération et requête des communiens concernant la prétention du Chapitre de percevoir les servis en avoine à la mesure de la Grenette de Chambéry, et d'exiger la dîme à une plus haute cote que celle que l'on est en coutume de payer (1749, 1750). — 10. Procédure au Sénat pour le Chapitre, qui revendique le droit « de percevoir la dîme de toutes sortes de grains et de légumes dans l'étendue de la paroisse de La Motte et, notamment dans le hameau de Barby à la cote vingt, et de dîmer à cet effet sur le champ » (1773-1775). — 11 à 13. Pièces relatives à cette affaire (1774-1779). — 14. Bail à ferme par le Chapitre au notaire Perrety, de Chambéry, de la dîme et du revenu dépendant du prieuré de La Motte, pour neuf ans et 1500 livres de France par an (3 mai 1780). — 15 à 26. Pièces de procédure, délibération prise par les communiens réunis en assemblée générale,

et autres actes concernant la prétention maintenue par le Chapitre, « de percevoir dans toute l'étendue de la paroisse et à la cote vingtième la dîme de toutes sortes de grains, froment, seigle, orge, avoine, pois, fèves, fasoies, haricots, pesettes, millet, lentilles et autres légumes, chanvre, maïs, blé noir en première récolte, vins et autres fruits de même nature, excepté dans le hameau du Cheminet pour raison de la cote des légumes qui continueraient à s'y payer comme par le passé sur le taux d'un quartan par journal payable dans les maisons aux approches de Noël » (1786-1789).

E. suppl. 1517. — GG. 3. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets.

**1 749-1 751. — Dîme du prieuré ;** instance au Sénat pour le notaire François Burnier, de Chambéry, fermier du prieuré de La Motte, qui réclame le paiement de la dîme à l'ingénieur J.-B. La Palme, bourgeois de Chambéry, propriétaire à La Motte.

E. suppl. 1518. — GG. 4 (Registre.) — In-4°, 181 feuillets.

**1 774-1 789. — Dîme du prieuré ;** procès au Sénat entre la Communauté et le Chapitre, demandeur comme à l'article GG. 2.

E. suppl. 1519. — GG. 5. (Cahier.) — In-4°, 34 feuillets.

**1 787. — Dîme du prieuré ;** même affaire : conclusions fournies par le substitut avocat fiscal général Tiollier.

E. suppl. 1520. — GG. 6. (Cahier.) — In-4°, 39 feuillets.

**1 787. — Dîme du prieuré ;** même affaire : mémoire en droit pour la Communauté, rédigé par les avocats Curial et Vernier.

E. suppl. 1521. — GG. 7. (Cahier.) — In-4°, 26 feuillets.

**1 789-1 790. — Dîme du prieuré ;** transaction passée le 18 juillet 1789 entre le Chapitre et la Communauté, et homologation de cette transaction par arrêt du Sénat.

E. suppl. 1522. — GG. 8. — 1 cahier, 2 pièces papier.

**1 772-1 787. — Biens et revenus de la collégiale de St-Jacques** de Sallanches : constitutions de procureurs chargés de les administrer.

E. suppl. 1523. — GG. 9. (Liasse.) — 1 cahier, 10 pièces papier.

**1717-1754.** — *Chapelle de Ronjoux.* — 1. Visite de cette chapelle par le curé de Servolex au nom de l'évêque de Grenoble (10 septembre 1717). — 2. Attestation par le curé de Bissy, qui a souvent officié et vu officier dans la chapelle de Ronjoux, dédiée à la Nativité de Notre-Dame (11 septembre 1717). — 3. Procédure au Sénat entre le curé de la paroisse et le conseil de communauté, défenseurs, et Jean-Baptiste La Palme, ingénieur et bourgeois de Chambéry, demandeur, qui revendique la propriété exclusive de la chapelle, où le clergé et les habitants viennent de s'introduire de force au cours d'une procession, après avoir fait enlever la serrure (17521754). -4 à 11. Requêtes et autres pièces relatives à ce procès.

E. suppl. 1524. — GG. 10. (Liasse.) — 3 pièces papier.

**1584-1790.** — *Confrérie du St-Esprit*; aumône. — 1. Vente par Jean Bruiet, de Montaugier, à Guillaume Viollet, consyndic de la paroisse de la Motte, et aux prieurs de la Confrérie du Saint-Esprit, d'un veissel de beau et bon blé froment de cense annuelle, pour le prix de 40 florins (3 juin 1584). — 2. Copie de la pièce précédente (XVIII<sup>e</sup> siècle). — 3. Délibération du Conseil qui décide, eu égard à la disette, d'acheter aux frais de la Commune 37 veisseaux de froment « pour être distribués aux plus nécessiteux de ladite paroisse » (23 mai 1790).

## II. -Ancienne commune de Servolex

E. suppl. 1525. — BB. 1. (Cahier.) — In-4<sup>o</sup>, 25 feuillets.

**1739-1742.** — *Délibérations du Conseil.* — Nomination par l'intendant général du secrétaire Antoine Bellemain (1). — Election d'un syndic et de deux conseillers par les communiens réunis en assemblée générale (13 novembre 1738, f<sup>o</sup> 9). — Approbation par l'intendant général de cette élection, première séance du Conseil, installation et prestation de serment (2). — Délibérations concernant les réparations au presbytère (7) — la résidence du secrétaire au faubourg Mâche à Chambéry et les fonctions du conseiller Jacques Bay (10) — l'adjudication de la taille (11) — la paille et blache à fournir à la cavalerie en quartier au Bourget (11) — l'inspection des chemins, eaux et marais (12, 13, 17 et 25) — le certificat de santé à exiger de tout étranger venant des

pays d'Allemagne par la voie de France (12) — les biens d'ancien patrimoine de l'Eglise situés dans la commune (16) — les réparations à l'église et au presbytère (19 et 22) — les sommes dues par d'anciens exacteurs de la taille (20). — Elections ou nominations de syndics, conseillers, exacteurs et regratiers.

E. suppl. 1526. — BB. 2. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 70 feuillets.

**1742-1772.** — *Délibérations du Conseil* concernant les réparations au presbytère (1, 6, 20, 40, 42, 49 et 59) — la grange en dépendant (9 et 70) — la perception de la capitation de guerre (10, 11, 14, 15 et 17) — les réparations à l'église (18, 28 et 37) — les réparations aux chemins (20, 22) — l'autorisation à Christophe Perrier de placer un banc dans l'église (24) — l'admission du rôle d'imposition et les vacations des administrateurs (29) — les fourrages fournis aux troupes en 1742 (31 et 33) — l'avalanche qui a détruit le chemin du hameau de Beauvoir (34) — l'affranchissement des taillables et l'édit rendu à ce sujet, qui n'aura pas d'application à Servolex, où il n'y a pas de taillables (48) — l'autorisation demandée de tenir une assemblée générale pour délibérer sur l'affranchissement des servis (53 et 61) — la fauchaison de la grande prairie (56 et 57). — Délibération prise par les communiens réunis en assemblée générale en vue « de l'affranchissement général et extinction générale des fiefs et servis » (12 novembre 1769, f<sup>o</sup> 61). — Délibérations du Conseil concernant la location d'une chambre pour ses assemblées (66) — la déclaration d'une fille enceinte (67). — Recensement des armes détenues par les particuliers (1766, f<sup>o</sup> 2). — Circulaire du commandant du duché au sujet des contrebandiers (1766, f<sup>o</sup> 3). — Circulaire de l'Intendant général relative au recrutement du régiment de Savoie (1765, f<sup>o</sup> 48). — Elections ou nominations de syndics, conseillers, exacteurs, regratiers et soldats provinciaux ; mutations cadastrales.

E. suppl. 1327. — BB. 3. (Cahier.) — In-4<sup>o</sup>, 32 feuillets.

**1773-1792.** — *Délibérations du Conseil* concernant l'affranchissement général des servis, décidé en 1772 en assemblée générale (1) — le chemin de Chambéry au Bourget passant par Servoles (2 et 22) — l'achat d'une chaire d'occasion et la chambre des assemblées du Conseil (5) — les réparations à l'église et au clocher (7 et 8) — l'affranchissement général et le rachat, des droits féodaux (7) — les réparations



aux chemins (7 et 18) — la garde de la grande prairie (8) — l'aumône due par le chapitre de Belley (12 à 17) — les avances faites par le curé pour les travaux au-presbytère (18, 21 et 31) — la perception du nouvel impôt de 2 deniers par livre sur la viande de boucherie (20) — le chemin de Beauvoir (27) — la nomination de Jean-François Bellemin comme substitut secrétaire (28). — Elections ou nominations de syndics, conseillers, exacteurs, regratiers et soldats provinciaux. — Ordonnance de l'intendant général, du 24 décembre 1781, concernant le débit du sel (en tête du cahier). — Circulaire relative aux privilèges des soldats provinciaux (6).

E. suppl. 1528. — CC. 1. (Registre.) — In-<sup>o</sup>, 32 feuillets.

**1738.** — *Cadastré* : tabellé.

E. suppl. 1529. — CC. 2. — 1 pièce papier.

**1769.** — *Cadastré* : note rédigée d'après les registres cadastraux de 1738 et indiquant que le territoire de la commune est de 703 journaux, 289 toises, 2 pieds, savoir : en champs, maisons, granges et cours, 315 journaux, 49, 1 ; en prés et vergers, 104 journaux, 137, 5 ; en vignes, 38 journaux, 364, 5 ; en broussailles, teppes et pâturages, 31 journaux, 33, 7 ; en bois châtaigniers et autres, 30 journaux, 306, 1 ; en prés-marais et blachères, 182 journaux, 397, 7.

E. suppl. 1530. — CC. 3. (Liasse.) — 50 pièces.

**1767-1792 a.** — *Quittances et pièces justificatives des comptes.* — Mémoires, mandats de l'intendant général, quittances et autres pièces comptables concernant — 1 à 4. les travaux à l'église, au cimetière et à la cure (1767-1769) — 5. la publication des nouvelles royales Constitutions (1771) — 6 à 8. la contribution aux dépenses du tabellion, le presbytère et le service solennel du roi Charles-Emmanuel III célébré dans l'église de Servolex (1773) — 9 à 12. les frais faits pour l'affranchissement général, la taille, et l'achat d'un baudrier pour l'église (1774) — 13 à 16. la taille, le loyer de la chambre consulaire et les chiens suspects (1775-1776) — 17 à 21. le mobilier de la chambre consulaire, les travaux aux chemins et à l'église (1777) — 22 à 26. le loyer de la chambre du Conseil, les travaux à l'église, les avances du secrétaire et le rachat des droits féodaux (1778-1779) — 27 à 33. les travaux aux chemins, le loyer de la chambre du Conseil et le service de la feuë reine célébré

dans l'église de Servolex (1784-1786) — 34 à 37. les réparations aux chemins et le renouvellement du drap mortuaire, qui est d'autant plus nécessaire « que la plupart des corps qu'on porte en terre ne sont point revêtus de bières » (1788) — 38 à 44'. les réparations aux chemins, le rachat des droits féodaux (1789-1791). — 45 à 80. Quittances données par les trésoriers généraux, aux exacteurs de la communauté, pour gersements de taille ou autres impositions (1784-1791).

E. suppl. 1531. — DD. 1. (Liasse.) — 2 cahiers, 11 pièces.

**1771-1792.** — *Eglise paroissiale, cimetière et presbytère.* — 1 et 3. Mémoires, devis et autres pièces concernant les réparations à l'église paroissiale — 4 et 5. à l'église et au presbytère — 6. au cimetière — 7 à 10. à l'église, au clocher et au mur du cimetière — 11 à 13. aux tribunes, aux confessionnaux, au couvert et aux vitres de l'église.

E. suppl. 1532. — DD. 2. (Cahier.) — In-4<sup>o</sup>, 27 feuillets

**1699-1779.** — *Grande prairie* entre le pont d'Hyères et le Bourget. — Arrêt rendu sur requête par le Sénat, qui fait « défense à tous possédant prés dans la grande Prairie de les faucher ni faire faucher avant le jour et fête de S<sup>t</sup> Jean-Baptiste de chaque année, comme encore aux habitants et voisins d'icelle prairie d'y mener paître leur bétail dès le premier jour du mois d'avril jusqu'à la récolte » (16 juin 1699). — Pièces relatives à l'exécution de cet arrêt.

E. suppl. 1533. — CC. 1. — 1 pièce.

**1665.** — *Dîme* : sentence arbitrale entre Claude Perrier, curé de Servolex, et les communiers, « qui payeront doresnavant la diesme de toute sorte de blés et vins à la cote 18<sup>e</sup>, sauf du vin qui proviendra aux arbres, treillies, palliers et hutins qui sont hors le clos des vignes; payeront aussi la diesme de toutes sortes de légumes à raison d'un quartan par journal, et pareillement payeront la diesme du chanvre à la cote 24<sup>e</sup> ».

### LE BOURGET-DU-LAC

E. suppl. 1534. — BB. 1. (Registre.) — In-4<sup>o</sup>, 349 feuillets.

**1738-1793.** — *Délibérations du Conseil.* — F. 1 à 38, délibérations de 1738 à 1758 : élection d'un